



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LP120002631

Dénomination nationale : Management des organisations

Spécialité : Gestion des établissements sanitaires et sociaux (GESS)

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, ouverte en 2003, est portée par l'IUT de Nice (département « Gestion des entreprises et des administrations », GEA) et par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Nice. Elle a pour objectif de permettre à des cadres de santé d'intervenir dans le domaine de la gestion des structures de santé, d'organiser les soins, de gérer les ressources humaines, d'évaluer et gérer la situation financière de l'unité et de se situer comme un adjoint au directeur d'un établissement de santé. Elle est accessible à plusieurs DUT, au niveau de la 2^{ème} année de licence (L2) « Administration économie et sociale » (AES), « Lettres, arts et sciences humaines » (LASH), DEUST « Gestion de l'entreprise », pour lesquels un module préparant l'intégration dans la licence professionnelle est mis en œuvre. Le positionnement dans l'offre de l'établissement n'est pas évoqué mais le contexte socio-économique est très demandeur de personnels ayant cette formation, alors que paradoxalement, le taux d'insertion professionnelle est faible.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	33
Taux de réussite	85 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	1/30
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	75 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	53 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (enquête à 12 mois - 2009)	25 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation est placée sous la responsabilité d'un professeur des universités en sciences de gestion qui assure également le pilotage de la licence professionnelle « Collaborateur en cabinet d'expertise comptable ». Il s'appuie sur un conseil de perfectionnement déjà constitué. Les partenariats professionnels correspondent à des institutions représentatives impliquées au niveau régional. Leur qualité et diversité sont en cohérence avec les objectifs de la formation, les professionnels de santé et du secteur sanitaire intervenant sur des modules conséquents. L'origine des étudiants est variée, à majorité DUT-BTS, mais intégrant notamment des étudiants de L2. La suppression de la formation à distance est signalée comme une évolution vers un public en formation continue.



Le pourcentage de diplômés en emploi affiche 81 % pour un taux de réponse entre 41 % et 37 %. En revanche, ce taux correspond à 25 % lorsque le taux de réponse à l'enquête d'insertion professionnelle est de 67 % ; par ailleurs, associé à près de 50 % de poursuite d'études. Par conséquent, ce taux d'insertion professionnelle faible pour la période 2009 est plutôt inquiétant et incohérent avec l'argumentation évoquée d'un bassin d'emplois bien identifié en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'auto-évaluation ne semble pas avoir fait l'objet d'une analyse.

- Point fort :
 - Le secteur d'emplois potentiels et la thématique porteuse.

- Points faibles :
 - L'insertion professionnelle limitée.
 - Le taux élevé de poursuite d'études.
 - Aucune stratégie d'évolution de la licence professionnelle.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

L'établissement doit développer les conditions de la formation en alternance dans le but de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés. Il s'agit d'améliorer le dispositif de sélection des candidats et d'identifier ceux qui ont pour projet professionnel de s'insérer sur le marché de l'emploi. Il est attendu que l'établissement définisse les objectifs fixés au conseil de perfectionnement, qui doit être opérationnel et actif dans la dimension prospective de la formation. Il est indispensable de prendre en compte l'auto-évaluation pour une aide au pilotage de la formation. Il est recommandé de mettre en place les outils de l'accompagnement des diplômés, tant dans les enquêtes d'insertion que dans l'aide à l'emploi.